



Denonciation calomnieuse (attouchement)

Par **bibiche**, le **06/07/2010** à **13:48**

Bonjour,maitre

voila , j'ai deposer une plainte pour denonciation calomnieuse contre moi
(attouchement)

en ce moment mon dossier se trouve au bureau d'ordre centralisee du tgi
de ?????? pourriez vous me dire ce qu'est ce bureau ?

combien de temps dois-je encore attendre un peu pres ?

et si je dois prendre un avocat je vous remercie beaucoup;recevez mes

sinceres salutations bonne journee